

**DELIBERATION DU BUREAU DU 03 AVRIL 2023 – MORBIHAN HABITAT**

Le 03 avril 2023 à 17H00, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 23 mars 2023.

<b>Membres présents :</b> Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC Mme Marie-Hélène HERRY ( <i>en visioconférence</i> ) à partir du point n°11 <b>Membre excusé ayant donné pouvoir :</b> M. Fabrice LOHER à M. Marc BOUTRUCHE	<b>DELIBERATION N°28.BU-2023-04-03</b>	<b>Groupe n°812</b>
	<b>MOUSTOIR'AC</b> « Les Alizés »	Vente d'un talus

Délibération du Bureau du 23 mai 2022	Cession à titre gratuit
---------------------------------------	-------------------------

Dans le cadre des divisions foncières réalisées en vue de la vente des logements sociaux de la résidence « Les Alizés », des parcelles résiduelles contigües aux parcelles de deux propriétaires riverains sont restées sans usage.

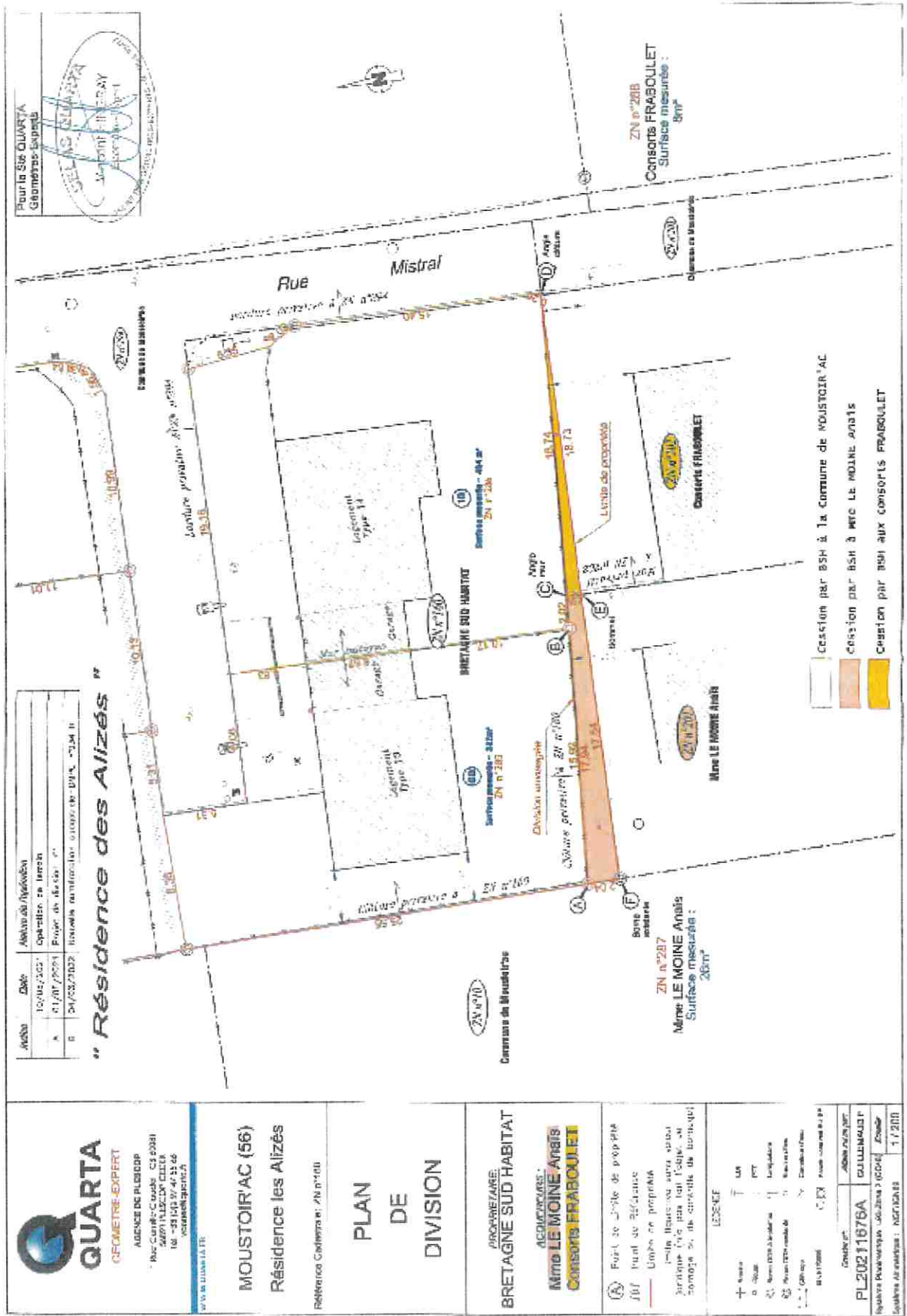
Monsieur et Madame FRABOULET, voisins de l'opération, sont intéressés par l'acquisition du talus cadastré ZN n°288 d'une superficie de 8 m<sup>2</sup>.

La cession à titre gratuit de ce talus a été approuvée lors du bureau en date du 23 mai 2022. Or, la cession gratuite à un particulier ne pouvant être envisagée, il est proposé de céder ce terrain à un prix de 130 € et de prendre en charge les frais notariés.

L'acte d'acquisition sera rédigé par Maître Philippe KERRAND, notaire à LOCMINE.

---

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété, ainsi que toute constitution de servitude nécessaire.



*Handwritten signature*